

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**1<sup>ère</sup> séance extraordinaire – 7 novembre 2025, 13 heures**

**Centre administratif  
situé au 5100, rue Sherbrooke Est, local 1068  
Salle Thérèse-Baron**

### **Présents :**

- |      |  |
|------|--|
| M.   | Antoine Gagné, président et membre parent  |
| M.   | Jonathan Brassard-Potvin, vice-président et membre parent  |
| Mmes | Sophie Brière, membre parent<br>Nathalie Perrault, membre du personnel<br>Chantal Archambault, membre du personnel<br>France Dussault, membre de la communauté   |
| MM.  | Frédéric Hallé-Rochon, membre de la communauté<br>Yazid Djenadi, membre de la communauté<br>Feng Guo, membre parent<br>Antoine Juders Michel, membre du personnel<br>Sylvain Cléroux, membre du personnel d'encadrement sans droit de vote |

### **Sont aussi présents :**

- |      |   |
|------|---|
| Mmes | Isabelle Gélinas, directrice générale<br>Anne-Lise Gravel, directrice générale adjointe des communications et des ressources humaines<br>Pascale Gingras, directrice générale adjointe des services éducatifs<br>Kathlyn Morel, directrice générale adjointe des services éducatifs                 |
| MM.  | Stéphane Chaput, directeur général adjoint des ressources matérielles<br>Jean Ouimet, directeur général adjoint de l'organisation scolaire et des technologies de l'information<br>Marc Girard, directeur général adjoint des ressources financières et du bureau de l'efficacité organisationnelle |

M<sup>es</sup> Maeva Ferrer Sterlin, secrétaire générale  
Maude Joyal-Legault, secrétaire générale adjointe

**Sont  
Absents :**

Mme Martine Pageau, membre du personnel  
Karine Fournier, membre du personnel  
  
MM. Marc-André Bouvette, membre de la communauté  
Rémi Vuong, membre de la communauté

\*\*\*\*\*

**Mot de la présidence**

Le président du Conseil d'administration, M. Gagné, prend la parole pour ouvrir la séance à 13h57.

1. **Validation de la procédure de convocation (art. 165 de la Loi sur l'instruction publique)**

La secrétaire générale, Me Maeva Ferrer Sterlin, valide la procédure de convocation selon l'article 165 de la *Loi sur l'instruction publique*. Elle confirme que la séance extraordinaire a bien été convoquée au moins deux jours avant et que tous les documents nécessaires (avis de convocation, avis public et ordre du jour) ont été diffusés.

2. **Ajournement de la séance**

Considérant que le seul sujet à l'ordre du jour pour adoption concerne la modification de la gouvernance du Conseil d'administration du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (Projet de loi 94), après réflexion, il est proposé d'accorder un délai aux membres afin de permettre une orientation libre et éclairée, le cas échéant.

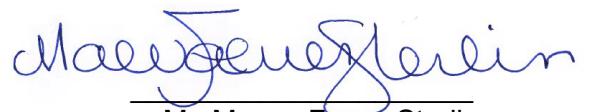
Il est donc unanimement **RÉSOLU** d'ajourner la séance à une date ultérieure (*sine die*).

Levée de la séance

La séance se termine à 14h02

A blue ink signature consisting of several fluid, overlapping loops and swirls.

M. Antoine Gagné  
Président du Conseil d'administration

A blue ink signature consisting of several fluid, overlapping loops and swirls.

Me Maeva Ferrer Sterlin  
Secrétaire générale